



JANVIER 2017

N° 27



Page 2 à 4

Mot du maire

Page 5

Infos Travaux

Page 5 à 14

Infos

Page 15 à 21

Info

Page 22 à 24

Vie associative
et sportive

Page 25 à 26

Manifestations

Page 27

Agenda des
manifestations

Page 28

Calendrier
Calitom 2017



Le mot du Maire



Nous ne pouvons commencer sans avoir une pensée pour toutes les familles qui sont dans la peine et le deuil suite aux divers attentats odieux et inqualifiables qui ont frappé la France mais aussi, malheureusement d'autres pays dans le monde.

Une forte pensée également pour nos concitoyens qui sont dans la peine, la maladie ou la solitude ; que 2017 puisse leur apporter beaucoup de réconfort et de bonheur. Je n'oublie pas nos jeunes et moins jeunes trop tôt disparus et bien sûr trop vite.

J'en profite aussi pour partager avec vous le souvenir inoubliable de notre doyenne qui nous a quitté dernièrement. Nous n'oublierons pas sa gaîté, sa joie de vivre, sa vivacité et sa capacité de travail. Vous l'avez deviné, il s'agit de notre « mamy Gordini » la maman de notre ancien Maire et grand-mère de Pascal.

La magie de Noël et de la fin d'année a opéré sur notre commune en la parant de ses plus belles lumières et de ses plus beaux ornements, que nous nous efforçons d'augmenter tous les ans. Nos enfants ont eu les yeux brillants, nos anciens, le sourire et nous avons tous dans le cœur ces moments de joie suite aux arbres de Noël organisés par la municipalité, mi-décembre. Les instants que nous vivons aujourd'hui feront le souvenir de demain.

Je vous présente très chaleureusement en mon nom et en celui de l'équipe municipale, tous nos vœux de santé, de bonheur, de joie et de prospérité pour l'année 2017. Qu'elle soit aussi couverte de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Année 2016 terminée, difficile et compliquée car la politique actuelle est de plus en plus à la baisse des dotations, ce qui nous oblige à être vigilant. C'est ce que nous avons fait avec le conseil. Pas toujours facile de dire non, pour des travaux ou aménagement qui apparaissent logique à certaines personnes mais qui, pour nous, doivent être réfléchis et mesurés. Ce qui, bien sûr, en réunion, nous apporte des échanges et des débats constructifs, parfois longs ou tout le monde peut s'exprimer en toute liberté afin d'apporter des projets concrets et intéressants pour le bien de tous.

Malgré toutes ces préoccupations et questionnements, des travaux et divers investissements ont quand même vu le jour au cours de l'année sur notre territoire : je vais en citer quelques-uns :

Construction d'un ossuaire au cimetière pas marrant mais obligatoire....

Finition des travaux au gymnase (plafond de l'entrée et accès aux vestiaires avec de nouveaux éclairages plus économiques, carrelage aux murs pour éviter la détérioration malveillante, réaménagement du vestiaire arbitre et modification des armoires de stockage) à venir la création d'un espace rangement pour le matériel de Malissmiss...

Rénovation complète du chemin mitoyen avec Cherves- Richemont (50/50) qui relie Mesnac à la route départementale RD 85, moins chère que prévue grâce à l'appel d'offre de la commune de Cherves pour la totalité de sa voirie....

Achat d'une machine à nettoyer le sol du gymnase et celui de la salle des fêtes, beaucoup plus agréable pour nos salariés que le manche et la brosse.

Entretien régulier de tous les chemins communaux, taille des arbres, tonte et entretien des espaces verts de la commune, nous allons réfléchir pour embellir les places des Fosses et de Pain Perdu qui, à mon goût, manque de fleurs !!!!

Les travaux du vestiaire de nos salariés avancent doucement, l'électricité et la plomberie sont faites, nous sommes dans la phase finition des murs et à suivre la pose du carrelage fait par nos « Bricol tout », j'espère qu'avant la fin de l'hiver l'inauguration pourra se faire.

Bien sûr nous avons toujours de petits travaux imprévus à effectuer pour des causes diverses et variées, panne, casse, etc, de plus des détériorations ou des vols de divers matériels... vraiment dommage...Travaux toujours faits avec sérieux et maîtrise.

Concernant le dossier réhabilitation de la lagune de Vignolles, le curage s'est déroulé en septembre et nous en avons profité pour faire également le curage de celle de Mesnac. La suite des travaux se déroulera à partir du mois de Mars. Je tiens à préciser que le nouveau maître d'œuvre est maintenant Grand Cognac depuis le 01 01 2017 qui, a dans ses compétences, l'eau et l'assainissement.

Les travaux de rénovation intérieure et extérieure du château d'eau effectués par le syndicat « Merpins Soloire » sont terminés, il ne reste plus qu'à effectuer l'aménagement de l'entrée et du terrain.

Le changement du tapis de la route départementale RD 85 a été réalisé par le Conseil Départemental. Depuis une semaine, un essai est en place, pour tenter de limiter la vitesse des véhicules qui circulent au niveau du carrefour, par l'implantation de deux écluses mises en place par les services du Département, suite aux divers relevés et à la pression depuis deux ans afin de limiter la vitesse. Cette réalisation est financée par la commune. Si cette implantation s'avère positive, une étude plus importante sera menée en collaboration avec le département.

Concernant les projets 2017, nous allons réfléchir sur des projets et des réalisations qui seront avec la réalité de notre budget, malheureusement encore en baisse, et avec de gros points d'attente et de dates sur nos aides et dotations diverses et variées.

Nous allons quand même finaliser les nouveaux sens de circulation avec de nouvelles signalisations à Mesnac « cimetière » et à Vignolles dans plusieurs rues par un sens unique, vu le trafic de véhicules de plus en plus important. Le réaménagement des espaces verts autour du gymnase annoncé l'an dernier devrait voir le jour au printemps, une petite étude est en cours également pour une réflexion sur la sécurité routière à la sortie du parking du gymnase, des réfections de fossés et chemins seront aussi au programme. Bien sûr d'autres projets et idées se dessineront au fil de nos débats et de nos moyens financiers... Vous pouvez constater que pour le début de 2017, les prévisions de travaux et d'investissements pour notre territoire sont importants et devraient évoluer tranquillement et nécessairement. Voici brossé en quelques lignes l'année 2016 et l'avenir pour 2017....

Au revoir Grand Cognac Communauté de Communes 2016....bonjour Grand Cognac Communauté d'Agglomération 2017, pour la dénomination pas de changement, mais pour l'organisation, le travail, les réunions, l'engagement, les décisions, le temps et les échanges, nous passons de 14 à 62 communes, de 30 000 habitants à 70 000 habitants avec 96 conseillers, d'un territoire qui englobe Cognac, Jarnac, Chateaufort et Segonzac, avec des compétences obligatoires et optionnelles, des avantages, des inconvénients, divers changements et organisations et une mise en place progressive qui va monter en puissance tout au long de l'année 2017 et même au delà.... C'est cela l'avenir pour notre territoire, mis en place tardivement, et à nous tous maintenant, de maîtriser les difficultés d'un tel mariage.

Je veux remercier, tous les acteurs économiques de notre commune qui, de par leurs entreprises, la qualité et le sérieux de leur travail font connaître notre village et notre territoire bien au-delà de notre département. Je leur présente mes très sincères vœux de réussite et de développement de leurs structures pour 2017.

Merci et bravo aux personnes de nos associations pour leur travail, leur détermination, leur énergie et leur présence déployés lors de toutes les manifestations organisées sur la commune. Tous nos meilleurs vœux, à vous les bénévoles de la chasse, du club de basket, du comité des fêtes et de Malissmiss pour 2017. Continuez à organiser vos manifestations phares, tels que les concours de boules, les banquets, les matchs et tournois de basket, la brocante, la fête du pain, vos cours de danse, etc....Je crois qu'en travaillant et réfléchissant tous ensemble, vous pouvez faire encore mieux.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, pour la réalisation, la qualité, la disponibilité et la motivation qu'il manifeste et exprime pour toutes les choses que nous pouvons leur demander de réaliser dans des délais souvent très courts. Merci à Annabelle pour son accueil, son travail, ses conseils importants et sa disponibilité, merci à Gilles et aux Christophe pour leurs réalisations avec le meilleur de leurs connaissances ainsi que leur professionnalisme. Tous nos vœux pour 2017 à vous 4.

A toute l'équipe municipale, merci pour votre engagement et présence à mes côtés, de votre tolérance et collaboration vu les idées parfois diverses et variées que je vous présente.

Merci à nos épouses, époux, conjointes, conjoints qui nous soutiennent au quotidien et supportent nos absences.

D.GOIS



CREATION D'ECLUSES SUR LA D85

Suite au comptage fait sur la D85, il en ressort que la vitesse moyenne est de 71 km/h au lieu de 50 et plus de 3000 véhicules y passent par jour. Le département a donc proposé de mettre une écluse de chaque côté du carrefour afin d'obliger les véhicules à ralentir. Les écluses ont donc été mises en place lundi 26 décembre 2016. Suite à cela un nouveau comptage sera effectué afin de savoir si cela est efficace. L'achat des bornes et panneaux incombe à la mairie pour un montant de 1304 euros TTC. Les travaux ont été effectués par l'agence départementale.



Infos

INCIVILITES

DEPOT DE GRAVATS SUR DES CHEMINS COMMUNAUX

Tout récemment, quelqu'un s'est permis de décharger un gros tas de gravats sur un chemin rural. La moindre des choses aurait été de demander la permission à la mairie, et d'étaler ces gravats qui gênaient la circulation des véhicules. La remise en état du chemin a demandé 6 heures de travail à nos agents communaux qui pendant ce temps ont pris du retard sur leurs chantiers en cours.

Nous rappelons à tous, que tout dépôt sauvage sur la voie publique est interdit y compris des gravats. Par contre, si vous voulez vous débarrasser de gravats vous pouvez prendre contact avec la mairie qui peut en avoir l'utilité et qui a un lieu de stockage adapté.



CIRCULATION DANS VIGNOLLES

Afin de faciliter la circulation des véhicules dans les rues de Vignolles, le conseil municipal a décidé de créer un nouveau sens de circulation.

LEGENDE DU PLAN (PAGE SUIVANTE)

- 1- sens interdit
- 2- largeur de voie
- 3- flèche directionnelle
- 4- sens interdit
- 5- flèche directionnelle
- 6- tourne à gauche obligatoire plus de 3T5
- 7- sens interdit à 100 m
- 8- miroir route de Mesnac



10/01/2017

1/2 000



Que savoir de ? Voici en quelques lignes la présentation de

GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

La loi NOTRe d'août 2015 a réhaussé le seuil minimum pour former une communauté de communes de 5 000 à 15 000 habitants. Ce changement de seuil, conjugué à la refonte de la carte des régions (création de la Nouvelle Aquitaine, la plus grande région de France, en janvier 2016), a ouvert le débat et révélé les perspectives d'une nouvelle organisation territoriale à l'échelle locale. Des discussions ont été menées aux échelles départementale, intercommunale et municipale de manière concertée tout au long de l'année 2016.

Après vote des élus locaux et décision de la commission départementale de coopération intercommunale fin octobre 2016, une communauté d'agglomération naîtra le 1er janvier 2017, à l'ouest de la Charente, de la fusion de 4 communautés de communes :

- Communauté de communes de la Région de Châteauneuf
- Communauté de communes de Grand Cognac
- Communauté de communes de Grande Champagne
- Communauté de communes de Jarnac

A noter que seule la communauté de communes de la Région de Châteauneuf avait l'obligation par la loi de se regrouper. La fusion des 4 communautés de communes pour devenir une communauté d'agglomération émane donc d'une volonté partagée et de la reconnaissance mutuelle d'une identité territoriale et d'un avenir communs.

Toujours dans la logique de la réforme territoriale, les syndicats d'eau potable et d'assainissement vont disparaître. Par ailleurs, le pays Ouest Charente Pays du Cognac va demeurer pour les contractualisations européennes et régionales et le syndicat du SCoT va disparaître.

Depuis plusieurs mois déjà, les maires et les présidents de communautés de communes, du PETR Ouest Charente – Pays du Cognac et du Schéma de Cohérence Territoire du pays de Cognac (SCoT) se réunissent régulièrement pour organiser et construire la communauté d'agglomération.

IDENTITE

La communauté d'agglomération est créée depuis le 1^{er} janvier 2017. Elle compte 62 communes (sauf projet de fusion de communes en cours sur le territoire) et 70 000 habitants.

1^{er} janvier
2017

GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération

4 communautés de communes fusionnent pour devenir
votre nouveau territoire !



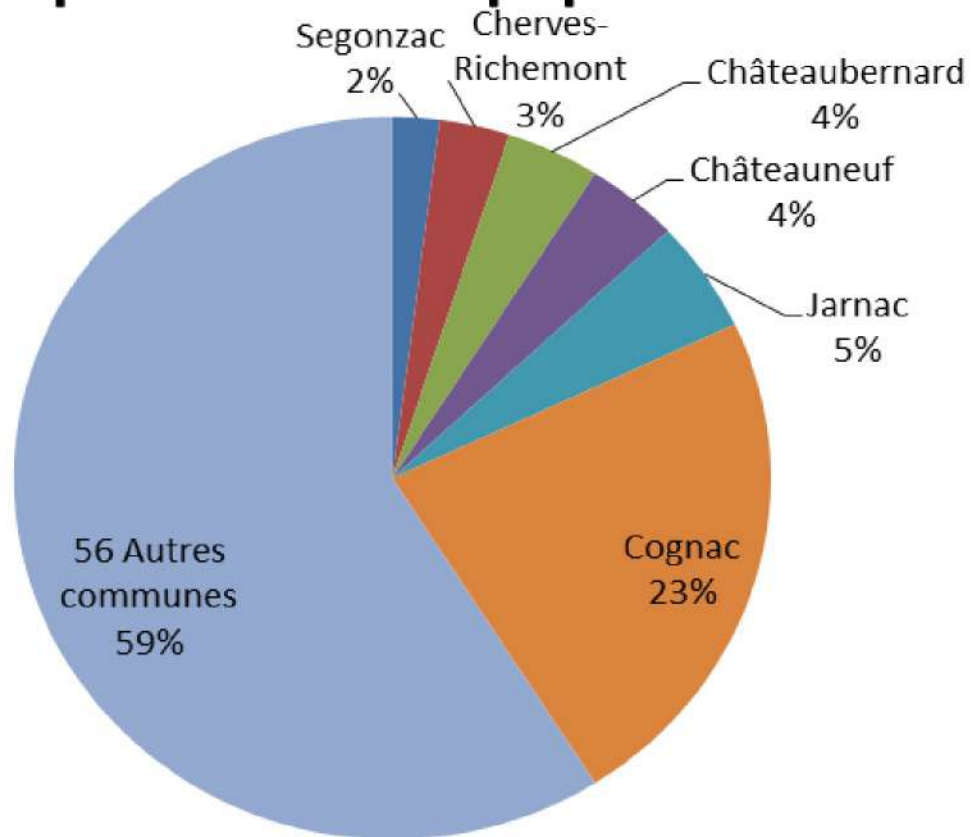
GRAND
COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Hôtel de communauté
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

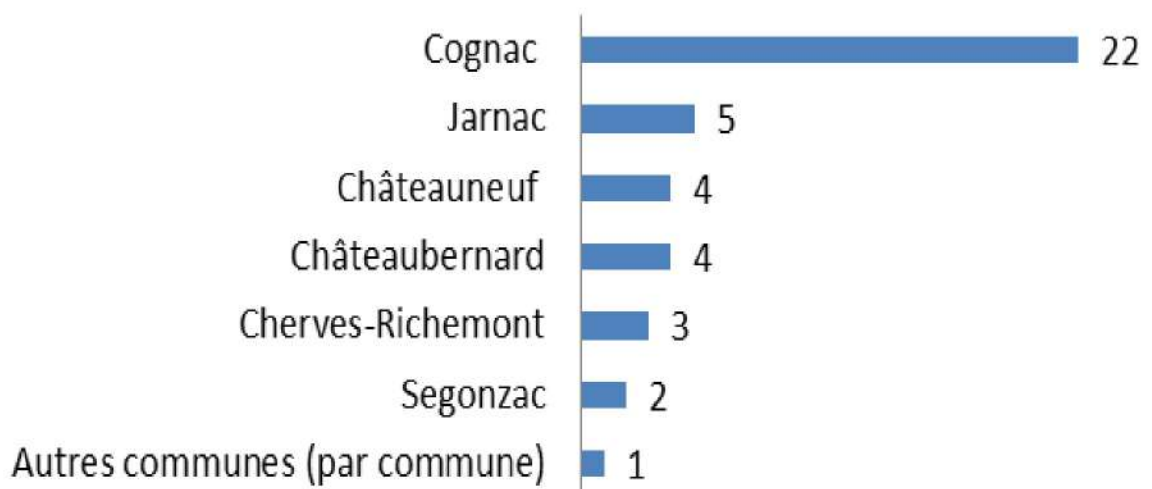
Pour suivre la création de votre agglo :

- www.grand-cognac.fr
- f www.facebook.com/grandcognac16
- t www.twitter.com/grandcognac

Répartition de la population



Répartition des sièges



Compétences exercées dès le 1er janvier 2017 sur l'ensemble du territoire

La communauté d'agglomération exercera l'ensemble des compétences obligatoires des communautés de communes. Du fait de la taille de l'EPCI (communauté d'agglomération) et du choix des conseils communautaires des 4 communautés de communes, l'intercommunalité exercera de nouvelles compétences dès le 1er janvier 2017 sur l'ensemble du territoire.

Les compétences obligatoires :

- Développement économique, promotion du tourisme
- Aménagement de l'espace et organisation de la mobilité
- Habitat • Politique de la ville
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets

Les compétences optionnelles :

- Eau
- Assainissement

Ces compétences s'exercent sur l'ensemble du territoire. En termes d'infrastructures, cela inclut notamment toutes les zones d'activités économiques, hôtels d'entreprises...

Organisation des services

369 agents, en incluant le transfert des syndicats d'eau et d'assainissement (SIAEPA de Salle d'Angles, SMER de la Région de Segonzac) et du service Ordures Ménagères de la ville de Cognac.

Comment s'organiseront les services sur le territoire de la communauté d'agglomération ?

A Châteauneuf-sur-Charente se situera le service **Eau et assainissement** de la communauté d'agglomération. Il prendra place dans les locaux du syndicat d'eau potable et d'assainissement de Châteauneuf-sur-Charente (SMAEPA) situé Champ Peuroty sur la route d'Archiac, tél. 05 45 21 16 90. Le syndicat continuera d'ailleurs à exercer la compétence sur son périmètre actuel jusqu'au 1er janvier 2018. Le service de la communauté d'agglomération, quant à lui, gèrera la compétence sur le reste du territoire, et ce dans la continuité de ce qui existe aujourd'hui (reprise des délégations de service public et conventionnement avec les communes qui exerçaient la compétence en direct).

A Cognac se trouve l'hôtel de communauté, 6 rue de Valdepeñas, où sont et seront installés la **direction, les moyens généraux, les services Culture, Déchets, Habitat, Ingénierie, Instruction du droit des sols, PLUi, SCoT, Sports, Transports et Mobilités. Les services Espaces verts et Entretien des stades** restent installés sur la zone d'activités de la Haute Sarrazine à Cognac.

A Genté, 5 rue de la mairie, tél. 05 45 83 47 99, on trouvera les services de **développement économique et de travaux/maintenance**.

A Jarnac, 1 rue du port, tél. 05 45 81 76 01, ce sont les services **Education-Scolaire, Enfance-Jeunesse, Tourisme et Instruction du Droit des sols**, ainsi que les services **Techniques/Bâtiments-Logistique et Techniques/Mécanique** qui seront installés sur la zone d'activités de Souillac.

A Saint-Fort-sur-le-Né se trouveront les **services Voirie**.

A Segonzac, tél. 05 45 35 12 29, se trouvera le service **Assainissement Non Collectif**. Il sera compétent sur l'ensemble du territoire, exception faite du SMAEPA de Châteauneuf-sur-Charente qui reste compétent dans ce domaine sur son territoire actuel et ce pendant un an.

En résumé :

Pour toute question concernant l'une des compétences exercées jusqu'alors par les 4 communautés de communes qui formeront la communauté d'agglomération **au 1^{er} janvier 2017**, vous êtes invités à **contacter l'Hôtel de communauté 6 rue de Valdepeñas à Cognac au 05 45 36 64 30 (contact@grand-cognac.fr)** en lieu et place des accueils physiques, téléphoniques et numériques des 4 anciennes communautés de communes

. Concernant **les services à la population**, la fusion des 4 communautés de communes aura peu d'incidence.

1- Le fonctionnement et les contacts des bases plein-air, campings, centre d'interprétation (Espace Découverte en pays du cognac), centre de loisirs, complexe omnisports, conservatoire de musique et d'art dramatique, écoles, gîtes, gymnases, médiathèques, permanences Habitat, réseau de bus (Transcom), stades... restent inchangés en 2017.

2- Concernant les services Eau Potable et Assainissement, le fonctionnement restera le même en 2017. La communauté d'agglomération reprendra sur cette période les délégations de service public et établira des conventions avec les mairies qui assuraient le service en régie.

3- Concernant l'assainissement non collectif, contactez l'Hôtel de communauté qui vous orientera vers le service compétent à Châteauneuf-sur-Charente ou à Segonzac selon les cas.

4- Le fonctionnement de la collecte et du traitement des déchets restera le même en 2017. Le service en charge de la gestion administrative sera situé à l'Hôtel de communauté (service transféré de la ville de Cognac).

5- Concernant la voirie de la communauté de communes de Grande Champagne, contactez l'Hôtel de communauté qui vous orientera vers le service compétent.

Concernant les services aux entreprises :

Le service d'aide à la création, à l'installation et au développement économique sera installé 5 rue de la Mairie à Genté. Dans un premier temps, les entrepreneurs sont invités à contacter l'Hôtel de communauté au 05 45 36 64 30 qui les orientera.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND COGNAC ELECTION DU 19 JANVIER 2017



Vos représentants à la communauté d'agglomération viennent d'élire un Président et 15 Vice-présidents.

Le Président nouvellement élu de la communauté d'agglomération de Grand Cognac est Monsieur Michel Gourinchas (maire de Cognac et ancien président de la Communautés de Communes Grand Cognac).

Les Vice-présidents nouvellement élus sont :

Premier Vice-président : Madame Véronique MARENDAT, en charge du développement économique, de l'emploi et des relations internationales, (maire de Segonzac et ex-présidente de la Communauté de Communes de Grande Champagne),

Premier Vice-président : Madame Véronique MARENDAT, en charge du développement économique, de l'emploi et des relations internationales, (maire de Segonzac et ex-présidente de la Communauté de Communes de Grande Champagne),

2ème Vice-président : Monsieur Annick-Franck MARTAUD en charge de l'éducation-jeunesse-enfance, (maire de Houlette),

3ème Vice-président : Monsieur Jean-Paul ZUCCHI en charge de la Gouvernance et de l'équilibre des territoires, (conseiller municipal de Châteauneuf sur Charente, conseiller départemental suppléant et président de la Communauté de Communes de Châteauneuf),

4ème Vice-président : Monsieur Jérôme SOURISSEAU en charge des finances, de l'administration générale et de l'agriculture, (vice-président du conseil départemental et maire de Bourg Charente),

5ème Vice-président : Monsieur Alain RIFFAUD en charge de l'aménagement du territoire et de la santé, (maire de Cherves-Richemont),

6ème Vice-président : Madame Chantal NADEAU en charge du tourisme, (maire de Gimeux),

7ème Vice-président : Monsieur Gérard FAURIE en charge du sport, (maire d'Angeac Champagne),

8ème Vice-président : Monsieur Pierre BERTON en charge du fleuve Charente, (maire de Saint Simeux),

9ème Vice-président : Monsieur Pierre-Yves BRIAND en charge des mobilités, (maire de Châteaubernard),

10ème Vice-président : Monsieur François RABY en charge de la commande publique, (maire de Jarnac),

11ème Vice-président : Monsieur Lilian JOUSSON en charge du logement, de l'habitat et de la mutualisation, (maire de Louzac St André),

12ème Vice-président : Madame Pascale BELLE en charge du développement durable, de la démocratie participative et de la gestion des déchets, (maire de Javrezac)

13ème Vice-président : Monsieur Mickaël VILLEGGER en charge du grand cycle de l'eau : eau potable, assainissement et Gemapi, (adjoint au maire de Châteauneuf sur Charente),

14ème vice-président : Madame Nicole ROY en charge de la culture, (maire de Bassac),

15ème Vice-président : Monsieur François RAUD en charge des ressources humaines. (adjoint au maire de Genté),



Que font les agents des interventions techniques polyvalents en milieu rural

Définitions :

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la secrétaire de mairie et la population, conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et communaux.

Autonomie et responsabilité :

Rattachement hiérarchique et fonctionnel au maire, aux adjoints en charge du domaine. Activités définies et contrôlées par le maire.

Activités principales :

Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, équipements publics et la voirie :

- Effectuer les travaux d'intervention de 1^{er} niveau sur la voirie (rebouchage...)
- Effectuer le salage des routes
- Effectuer l'entretien des chemins communaux (broyage, empierrer les chemins...)
- Effectuer les interventions de 1^{er} ordre sur les bâtiments (maçonnerie...)

Effectuer des travaux d'entretien sur les bâtiments, équipements publics :

- Nettoyer les équipements urbains tels que les trottoirs et les murs graffités
- Laisser les surfaces en état de fonctionnement et de propreté des interventions
- Réfection de l'intérieur des locaux (isolation, carrelage, tapisserie, etc.)

Maintenir en état de propreté les bâtiments, les rues et les abords de la collectivité :

- Maintenir en état les espaces publics (balayer les rues, ramasser les déchets...)
- Maintenir en état de propreté le gymnase et la salle des fêtes.



- Désherber et maintenir en état de propreté les voies et les espaces publics
- Sortir les poubelles du cimetière, gymnase, salle des fêtes...

Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé :

- Effectuer l'entretien courant et tenir le suivi du matériel et des véhicules à disposition
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des produits dangereux
- Détecter les dysfonctionnements des équipements et évaluer les risques d'accidents

Entretenir les espaces verts de la collectivité :

- Effectuer les tontes des espaces verts
- Tailler les haies, arbustes et les massifs
- Ramasser les feuilles mortes
- Assurer le traitement phytosanitaire des espaces verts
- Participer au fleurissement de la collectivité
- Elaguer les arbres

Effectuer l'entretien des pompes de relevage

Activités annexes :

- Participer à la préparation d'événements et manifestations diverses.

Qualités :

- Rigueur
- Sociabilité
- Discrétion et courtoisie
- Efficacité et conscience professionnelle
- Bonne résistance physique (travail par tous les temps dans des postures parfois difficiles)
- Grande capacité d'adaptation
- Sens de l'écoute et de l'observation
- Dynamisme et réactivité
- Etre autonome au quotidien dans l'organisation du travail mais savoir se référer à l'autorité
- Savoir organiser son temps
- Savoir travailler en équipe
- Sens du service public
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve





RECOLTE 2016

Commune de MESNAC

DECLARATIONS PAPIER

0 Commercialisants

1 Conso familiale

DECLARATIONS DEMATERIALISEES

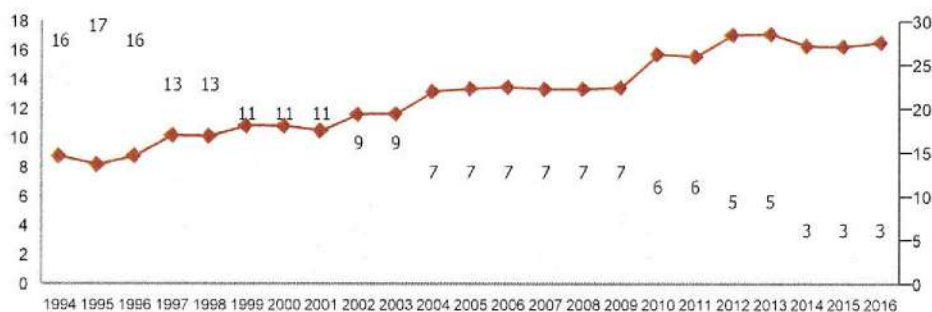
3 Commercialisants

0 Conso familiale

100 % de déclarations de récolte

commercialisantes dématérialisées en 2016 sur votre commune par rapport à la moyenne régionale **58 %**

Nombre de DECLARATIONS / Superficie moyenne des EXPLOITATIONS



Nombre de déclarations

Superficie moyenne des exploitations



RECOLTE TOTALE

14 355 hl



SUPERFICIE TOTALE EN PRODUCTION

141 ha

14 282

hl destinés au Cognac

représenteront environ

514 072

bouteilles de Cognac

Superficie

MOYENNE

des exploitations *

sur

MESNAC

27,56

hectares

Récolte Vin Blanc Cognac

DEGRE D'ALCOOL MOYEN



10,08 % vol

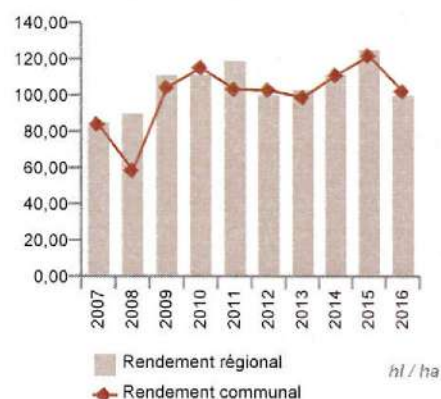
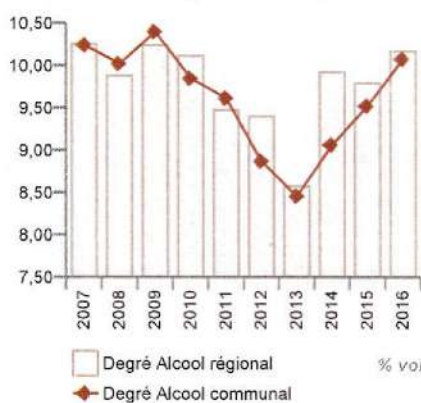
RENDEMENT MOYEN (hl)



Volume/ha 102,03

Alcool Pur/ha 10,28

Evolution du Degré d'alcool et du Rendement sur 10 ans



VOLUME DE RECOLTE

182 ème rang

de la Région Delineitée

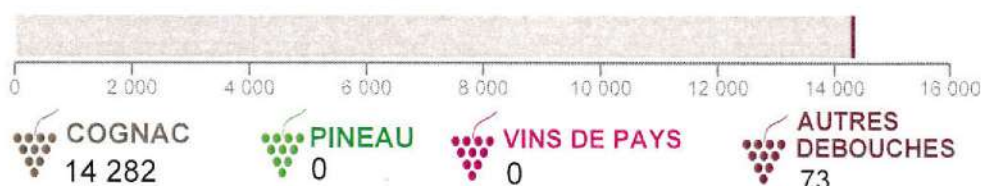


SUPERFICIE PLANTEE

182 ème rang

de la Région Delineitée

Distribution de la récolte (hl)



Pour tout renseignement Contactez le Service Statistiques : 05.45.35.60.73 *** statistiques@bnic.fr *** www.cognac.fr

* Ces informations concernent les entreprises ayant leur siège d'exploitation sur la commune ; tous les autres chiffres concernent les vignes plantées sur la commune.



De Mesnac aux planches parisiennes notre artiste locale s'exporte.



Astrid BOOP

HUMOUR ET CABARET

Des restaurants de Poitou-Charentes à la scène parisienne, il y a un pas qu'Astrid Boop est en train de franchir. Mais si, aujourd'hui, elle se produit une fois par semaine aux Feux de la rampe (1), en duo avec son amie Flor Altaïra, c'est bien micro en main qu'elle poursuit une carrière entamée il y a maintenant vingt ans. C'est ado qu'Astrid, née en Charente-Maritime, cognaçaise d'adoption, a commencé à donner de la voix. « Mes parents faisaient partie d'une compagnie de music-hall. Tant que je faisais ça en amateur, ça allait. Mais quand j'ai décidé d'en faire mon métier, ils ont essayé de m'en dissuader », sourit la jeune artiste. Trop tard. Malgré tout, elle obtient un BTS d'assistante de direction. « Mes parents m'avaient donné le virus. À 16 ans, je faisais du cabaret. Et je chante en solo depuis environ dix ans. » Une orientation née d'une envie de s'exprimer de façon plus personnelle. « Dans un cabaret, on est tout le temps avec du monde. Toute seule, je suis plus tranquille, et ce n'est pas la même reconnaissance du public. » Mais on ne rompt pas aussi facilement avec ses premières amours, et Astrid Boop n'a pas totalement coupé avec cet univers, qu'elle rejoint encore parfois, notamment à Bordeaux, au Diamant Rose.

Aujourd'hui, son agenda est noirci. « Entre 80 et 90 dates par an. » C'est autour des fêtes de fin d'année que le rythme s'accélère. Novembre, décembre et même janvier sont bien remplis. Astrid Boop ne chante pas uniquement

dans les restaurants de la région, jusqu'à Nantes, Tours, Tarbes. Là, elle anime une soirée avec environ 200 chansons. « Essentiellement des reprises de Piaf, Patricia Kaas, Zaz. Des voix plutôt graves, comme moi. J'aime bien ça. » Pendant deux heures et demie, elle reprend les classiques au travers de medleys regroupant les refrains les plus connus. Et donc les plus repris en chœur. Il y a aussi les spectacles pour enfants, qu'elle joue dans les écoles ou à la demande des mairies, des comités d'entreprise. Et puis il y a l'humour. Qu'on sent pétiller dans ses yeux et qu'elle verbalise dans un spectacle qui commence à faire parler lui, « Cabaret d'éloges... ou pas ! ». Tous les mardis, donc, dans une salle où jouent de nombreux comédiens amateurs, désireux de se faire un nom ou de provoquer la curiosité d'un producteur. Flor Altaïra et elle-même parlent de leur vie de femmes, parfois sans filtre. « C'est interdit aux moins de 12 ans. Il faut être un peu éveillé », précise-t-elle, sourire en coin. Et si cette carrière venait à décoller, ce qu'elle espère profondément, Astrid Boop chantera un peu moins. Après vingt ans de carrière dans la chanson, elle sait que sa place n'est autre que celle qu'elle occupe actuellement. « Il y a beaucoup de chanteuses en France. Et mon style n'est pas ce qui se fait en ce moment... »

(1) Salle parisienne où se produisent des humoristes débutants.

www.facebook.com/astridboop.cognac



Nouveau

A

Mesnac

V.i.P esthétique

« Votre instant Plaisir »

Propose des soins de beauté et de relaxation en cabine privée dans un cadre intimiste avec l'exclusivité sur des méthodes naturelles et manuelles.

Marque Bio Clairjoie

Isabelle Douai

Esthéticienne à domicile ou en cabine privée au

179, chemin de la petite groie

16370 Vignolles/ Mesnac

0637671761



Uniquement sur rdv

Du lundi au samedi

De 9h à 19h

Offre

De

Bienvenue

Aux habitants

de Mesnac

- 20%

*Sur un soin au
choix*

*Hors épilations
et promotions*



POUR RESTER AUPRES D'UN PROCHE HOSPITALISE

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70 € à 20.50 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que « La Pelouse » est gérée par une Association à but non lucratif qui fait appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05.56.93.17.33 soit en déposant une demande sur le site internet de La Pelouse : www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr.



Maison d'Accueil des Familles d'Hospitalisés, 65 rue de la Pelouse de Douet 33000 Bordeaux

MALISSMISS

Maliss éveil a organisé un cours afin de fêter Halloween le vendredi 4 novembre 2016. Les enfants sont venus déguisés et ont participé à des jeux. Pour clôturer cette séance festive un petit goûter était organisé.

Le vendredi 19 décembre 2016 afin de célébrer Noël nos petits licenciés ont été gâtés en recevant un petit colis contenant des jouets et des chocolats. A la fin de la séance nous avons partagé avec les parents un petit apéritif. Pour les grands licenciés nous avons organisé un apéritif dînatoire bien mérité après un cours intense afin de préparer notre corps aux fêtes de fin d'année.

Malissmiss vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2017.

Contact: Jennifer 06.10.79.73.47

mail: malissmiss.mesnac@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

BASKET

Nous arrivons au terme de la première phase concernant les U15 et U17. Nos petits U15 se retrouvent dès le mois de janvier dans une poule plus adaptée à leur niveau. Ils devraient produire un meilleur basket et arracher quelques victoires dans notre gymnase .

Concernant les séniors, une seule défaite d'un point pour 7 victoires. Un ex-aequo avec Chatellerault, les ambitions restent les mêmes, c'est à dire décrocher la montée et aller le plus loin possible en coupe, après leur victoire en 1/8ème de finale contre Moulidars sur le score de 95 à 71. On attend le tirage des 1/4 de finale (match qui devrait se jouer le week-end du 18/19 février 2017).

Remerciements aux bénévoles concernant notre concours de belote, même si ce dernier n'a rien rapporté dû au faible nombre d'équipes.

Un grand merci également à Eric MACOIN concernant son implication lors du buffet/cocktail organisé par le club le 23 décembre 2016 au gymnase. Basket, rigolade et bonne bouffe étaient à l'honneur pour les 40 convives présents. Bien regrettable qu'un seul joueur sénior ait répondu présent.

CONTACT : - PRESIDENT Frédéric DELMAS 06.18.51.51.48
- SECRETAIRE Corinne SUIRE 06.65.78.45.51



SOCIETE DE CHASSE

Depuis le dernier petit mesnacais du mois de novembre, nos chasseurs se sont retrouvés le 6 novembre 2016 pour une battue au bois Charbonnières. Ils étaient au nombre de 15 + 4 accompagnateurs. Lors de cette sortie ils ont vu 12 chevreuils et en ont tué 3 allant de 16 à 24 kg.

La battue au chevreuil du 22 janvier sur la commune a rassemblé 6 fusils. 4 chevreuils et une renarde ont été abattus.

Petit rappel: vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour le banquet annuel des chasseurs prévu le 25 mars 2017 à la salle des fêtes de Vignolles.

INCIVILITES

Certains chasseurs manquant de civisme ont dégradé avec leurs armes les jalons d'agriculteurs!
Merci d'éviter ce genre d'idioties!



CONTACT : - Patrice VIROULAUD 06.23.19.04.21
- Thierry MAGUIER 06.26.28.21.12

COMITE DES FETES

Le concours de belote du 5 novembre 2016 a réuni 20 équipes, belle soirée conviviale.

TARIF LOCATION PETIT MATERIEL:

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette+verre+couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros

Contact: Michel VAN BOHEMEN
05.45.83.12.48



GOUTER DES AINES

Le samedi 10 décembre le conseil municipal avait "invité à la réunion des anciens tellement conviviale et joyeuse! Là, le Père-Noël a de l'avance. Il a déjà placé sous le magnifique sapin de jolis sacs surprises! Nous nous retrouvons nous les aînés avec le jeune "gouvernement" de notre commune, autour d'une table remarquablement élégante en rose et gris agrémenté d'un jeté de table argenté découpé comme une dentelle, orné de plumes roses et de jardinières également roses garnies de roses! Des plats de "mignardises", de canelés, de pâtes de fruits, de chocolats sollicitent notre gourmandise en même temps qu'on nous propose aimablement: thé? café? chocolat? lait? Ce régal gourmand n'interrompt pas les conversations, souvenirs de jeunesse ni les rires qu'elles provoquent: un temps de bonheur!" [Texte écrit par une habitante de Mesnac.](#)



SPECTACLE DE NOEL

Dimanche 11 décembre Astrid Boop et ses acolytes ont accueilli nos chères petites têtes blondes pour son nouveau spectacle Noël dans l'espace.

Enfants et parents sont venus nombreux assister à cette comédie musicale galactique. Astrid hotesse de l'air a été choisie pour aller sur chaque planète afin de récolter les votes des habitants pour savoir où Noël devait se passer. Les enfants ont apprécié tous les nombreux personnages rencontrés lors de ce voyage tel que La Reine des Neiges, Les Teletubbies, Les Minions... accompagnés de chansons entraînantes. Après le vote de tous les habitants il a bien sûr été décidé que Noël se passerait sur terre et donc les enfants ont eu la joie de rencontrer le Père Noël qui leur a distribué des chocolats. Pour clôturer la matinée nous nous sommes tous retrouvés autour d'un buffet pour le verre de l'amitié.



MANIFESTATIONS

VOEUX DU MAIRE

Vendredi 6 janvier 2017 Mr le Maire ainsi que le conseil municipal ont accueilli pour les traditionnels voeux du maire les habitants et les entreprises de la commune. Nous avons eu l'honneur de recevoir M. Jean-Yves LE MERRER le sous préfet ainsi que les deux conseillers départementaux Mme PECHEVIS Florence (5ème vice-présidente du conseil départemental, présidente de la commission jeunesse, éducation, sport et conseillère municipale de Cognac) et M LELIEVRE Jean Hubert (membre de la commission développement et attractivité de la Charente au conseil départemental). Après les traditionnels discours accompagnés du diaporama défilant en arrière plan et retraçant tous les événements marquants de la commune, une représentation de steps par l'association Malissmiss a été présentée. Pour clôturer cette soirée, nous avons pu partager un apéritif dînatoire préparé par le service traiteur du Globe à Cognac.

Nous remercions tous les mesnacais qui ont pris part à ces manifestations de fin d'année.



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	10h-12h	14h00-18h
Mercredi		13h30-18h
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : commune.mesnac@wanadoo.fr



FEVRIER

- Samedi 4 février à 20h30: concours de belote organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes
- Samedi 11 février à 15h30 match U15 ALM/ANGOULEME
- Samedi 11 février à 17h30 match U17 ALM/JARNAC
- Samedi 11 février à 20h00 match séniors ALM/PORT D'ENVAUX

MARS

- Samedi 25 mars : repas de chasse organisé par la société de chasse à la salle des fêtes

AVRIL

- Samedi 1er avril à 21h00: loto organisé par le comité des fêtes au gymnase

MAI

- Lundi 1er mai de 9h00 à 12h00: brin d'aillet organisé par le comité des fêtes à la salle des fêtes
- Lundi 8 mai : journée pêche à l'étang des rochers organisée par la société de chasse

JUIN

- Samedi 10 juin à partir de 6h30: brocante organisée par le comité des fêtes autour du gymnase

JUILLET

- Jeudi 6 juillet à 19h30: assemblée générale du comité des fêtes à la salle des fêtes

JANV. 17	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 18
	M1	M1		L1 FÉRIE 18	J1		M1	V1	L2	M1 FÉRIE	V1	L1 FÉRIE 01
L2 01	J2	J2		M2	V2		M2	L2	M3	J2		M2
M3	V3	V3	L3 14	M3		L3 27	J3	M3	M4	V3		M3
M4			M4	J4		M4	V4	L4 36	M4		L4	J4 49
J5			M5	V5	L5 FÉRIE 23	M5	M5	J5	J5	M5	M5	V5
V6	L6 06	L6 10	J6		M6	J6	M6	V6	L6	L6 45	M6	
	M7	M7	V7		M7	V7	L7 32	M7	M7	J7		
	M8	M8		L8 FÉRIE 19	J8		M8	V8		M8	V8	
L9 02	J9	J9		M9	V9		M9	L9 41	J9			L8 02
M10	V10	V10	L10 15	M10		L10 28	J10	M10	M10	V10		M9
M11			M11	J11		M11	V11	L11 37	M11		L11 50	J11
J12			M12	V12	L12 24	M12	M12	J12	J12		M12	V12
V13	L13 07	L13 11	J13	S13	M13	J13	M13	V13	L13	L13 46	M13	
	M14	M14	V14		M14	V14 FÉRIE	L14 33	J14		M14	J14	
	M15	M15		L15 20	J15	M15 FÉRIE	V15		M15	V15		L15 03
L16 03	J16	J16		M16	V16		M16	L16 42	J16			M16
M17	V17	V17	L17 FÉRIE 16	M17		L17 29	J17	M17	M17	V17		M17
M18			M18	J18		M18	V18	L18 38	M18		L18 51	J18
J19			M19	V19	L19 25	M19	M19	J19	J19	M19		V19
V20	L20 08	L20 12	J20		M20	J20	M20	V20	L20 47	M20		
	M21	M21	V21		M21	V21	L21 34	J21		M21	J21	
	M22	M22		L22 21	J22		M22	V22		M22	V22	L22 04
L23 04	J23	J23		M23	V23		M23	L23 43	J23			M23
M24	V24	V24	L24 17	M24		L24 30	J24	M24	V24			M24
M25			M25	J25 FÉRIE		M25	V25	L25 39	M25	L25 FÉRIE 52	J25	
J26			M26	V26	L26 26	M26	M26	J26		M26		V26
V27	L27 09	L27 13	J27	S27	M27	J27	L28 35	M27	V27	L27 48	M27	
	M28	M28	V28		M28	V28	L28 35	J28		M28	J28	
	M29			L29 22	J29		M29	V29		M29	V29	L29 05
L30 05	J30	J30		M30	V30		M30	L30 44	J30			M30
M31	V31	V31		M31		L31 31	J31	M31				M31